

cascade de salles-la-source

« Tenter d'apporter une solution acceptable par tous »

La cascade de Salles-la-Source est au cœur de nombreux conflits depuis plusieurs années. Une association, « Ranimons la cascade » s'est constituée en 2010 pour dénoncer l'exploitation illégale de la cascade de Salles-la-Source. En juin dernier, une demande de mission d'inspection auprès du ministère de l'écologie avait été formulée par l'ancien préfet de l'Aveyron, Jean-Luc Combe. Aujourd'hui, le vœu de l'association est en partie exaucé, puisqu'une mission d'expertise réunissant trois ingénieurs du conseil général de l'Environnement et du Développement durable et du conseil général de l'Économie, a été constituée, à la demande de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie.

Du 21 au 23 septembre, Nicolas Forray, François Chollay et Jean-Pierre Viguier se rendront à Salles-la-source, dans le cadre de l'affaire de la microcentrale, pour tenter « d'apporter un regard neuf et de prendre de la hauteur » sur ce dossier d'une grande complexité. Avant leur venue, les trois ingénieurs ont effectué un « important travail d'exploitation des archives disponibles », et ils se rendront sur place dès aujourd'hui.

« Un nœud extrêmement difficile »

Nicolas Forray, ingénieur général des eaux, des ponts et des forêts, souligne la singularité d'une telle affaire : « C'est un conflit qui dure depuis 80 ans, et c'est un sujet peu fréquent. Nous sommes devant un nœud extrêmement difficile ». Un nœud que les trois ingénieurs vont s'employer à résoudre, au-

jourd'hui et demain. D'une part en visitant, « de manière très approfondie », l'installation hydroélectrique, les sources résurgentes, les canalisations, la digue, mais aussi en allant à la rencontre de tous les acteurs de ce dossier. Selon François Chollay, cinq enjeux seront à étudier : l'énergie hydroélectrique renouvelable, la dimension « paysage », puisque le site est classé, l'aspect économique, l'aspect hydrologique, la sécurité de l'installation, et les contraintes juridiques. L'objectif de cette mission : parvenir à une solution acceptable pour tous.

Le 10 novembre, les trois ingénieurs seront de retour en Aveyron pour tenter d'instaurer le dialogue entre tous les acteurs. Puis ils enverront leur rapport à la ministre Ségolène Royal, rapport qui devrait être rendu public au début de l'année 2016.

D. L.



Sébastien Cauwel entouré des ingénieurs chargés de la mission constituée par le ministère de l'Écologie. / Photos DOM

« UN BOUT D'ARC-EN-CIEL, ENFIN »

Sous ce titre, Ranimons la cascade nous prie d'insérer. « La mission d'inspection décidée par la ministre de l'Environnement existe : nous allons la rencontrer. Le 23 septembre prochain, nous avons rendez-vous avec ses inspecteurs. En soi, c'est un grand pas. Nous ne le devons qu'à nous-mêmes, à notre combat, et à tous ceux, très nombreux, qui l'ont soutenu. Nous sommes bien décidés à jouer complètement et loyalement le jeu. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas la vérité toute crue sur l'affaire de la microcentrale de Salles-la-Source que nous attendons de ces hauts fonctionnaires, si prestigieuses que soient leur carrière et leur carte de visite. Le dossier, nous le connaissons. Il ne nous a pas fallu moins de cinq ans, toutes compétences réunies, pour le débroussailler, prendre la mesure du véritable déni du droit et de la démocratie qui en est le moteur, et aujourd'hui encore. De la mission, nous attendons juste

qu'elle ait les yeux et les oreilles ouverts, l'indépendance de dire, de faire remonter. Nous faisons l'honneur à ses inspecteurs de croire qu'ils s'acquitteront de leur tâche en toute conscience. Et transparence. Le rapport qu'ils remettront ne répondrait absolument pas à cette dernière exigence s'il ne devait être rendu public qu'une fois la décision sur la microcentrale prise, comme on nous le laisse entendre. Hors de question également que cette mission soit le prélude à un arrangement sur un coin de table qui ferait abstraction de tout le passif, y compris financier et juridique, du dossier. Nous voulons que la cascade coule, mais non pas au prix de n'importe quel renoncement au droit ou... à la morale. C'est bien un bout d'arc-en-ciel que nous entrevoyons enfin au-dessus de notre cascade. Il ne nous incite que davantage, après plus de cinq ans d'une lutte qui a mobilisé beaucoup de nos énergies, à rester vigilants. »